



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 3776

Texte de la question

M. Denis Jacquat reprend les termes de sa question écrite posée le 10 octobre 2006, sous la précédente législature, demeurée sans réponse, et attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur les propositions exprimées par la fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. Afin d'accroître l'efficacité du dispositif de prévention des expulsions locatives, la fondation Abbé Pierre suggère que soit proposé systématiquement un accompagnement social à la famille bénéficiaire d'un plan d'apurement établi par le juge. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3776

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2007, page 5423

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)